

La rénovation de l'éclairage public de la commune a été engagée en 2021 avec l'aide financière et technique du SYADEN (syndicat audois des énergies) après l'élaboration d'un diagnostic précis effectué en 2020.

Par tranches successives, les anciens points lumineux et lampadaires à lampes à iode ou à mercure sont changés et remplacés par des lampes à leds plus économes et plus fiables. Dans le même temps la sécurité des branchements est vérifiée.

En ce début octobre, c'est la tranche de rénovation 2023 qui est en cours de réalisation. Elle concerne la partie ouest de la commune (l'Estagnol, les Teillettes, le Cassanel, la Serpentine, les Prades, les Lavois), soit 39 point lumineux.

Cette tranche est plus importante qu'habituellement grâce au concours du fonds vert pour la transition écologique qui s'ajoute aux subventions du SYADEN.

La consommation électrique d'un lampadaire nouveau est 70% moindre que celle d'un lampadaire vétuste ; si l'on y ajoute sa plus grande fiabilité, ce sont des économies non négligeables qui bénéficieront à la commune - particulièrement appréciables en cette période d'augmentation des prix de l'énergie.